



www.federationdeslacs.ca

Ordre du jour
Lundi 20 juin 2016 à 18h30
Salle Marcel-Périard, Centre communautaire de Perkins,
17 chemin du Manoir
Val-des-Monts

Assemblée générale spéciale

Présences : Membres du CA : René Parent, Luc Villeneuve, Marc Caron, Gary Anka, Jean Claude Drapeau et Mélanie Renaud, coordonnatrice

Membres d'associations de lacs : Tim Frank (lac Grand), Linda Brière (lac McArthur), Danielle Delisle (lac à la Perdrix), Hélène Valin (lac McGreggor), Laurence Surcit (PSLL), Odette Surcit (PSLL), Bob Neville (lac McGlashan), Kat Kavanagh (lac McGlashan), Richard L'Abbé (lac Bois Franc), Marie-Paule Doyle (Trois lacs), Serge Gascon (lac Dam), Adrian Jones (lac Brassard), Russel Rieger (lac St-Pierre).

1. Ouverture de la réunion et mot de bienvenue
René Parent ouvre la réunion vers

2. But de l'assemblée spéciale

Luc Villeneuve et René Parent résumant la situation financière précaire de la Fédération qui a demandé un déboursé précoce à la Municipalité pour pallier à un manque de fond. La Fédération fait face à un déficit cette année et demande le soutien de ses membres pour mettre en place un nouveau barème de cotisation pour les associations de lacs.

3. Vérification du quorum

René Parent constate le quorum. Il y a 11 représentants d'associations de lacs sur 19 associations de lacs membres.

4. Proposition de la Fédération et rational

René Parent rappelle l'importance d'un financement de base stable et la collaboration des associations de lacs. Plusieurs membres soulèvent également le travail de la Fédération, les divers études et projets pour le maintien de la qualité de l'eau des lacs. En ce sens, M. Parent présente le nouveau barème de cotisation des associations de lacs membres qui sera basé sur

l'utilisation du lac par habitation et qui sera tarifé au taux de 1,50\$ par habitation pour l'année 2016, 2,00\$ par habitation pour l'année 2017 et à 2,50\$ pour l'année 2018.

5. Période de questions

Il est suggéré d'envoyer un communiqué aux membres pour les informer de la possibilité d'émettre des dons à la Fédération des lacs et de recevoir un reçu aux fins d'impôts.

6. Vote

Concernant la nouvelle proposition de cotisation établie par le nombre d'habitations riveraines par association de lacs et de fixer un montant de 1,50\$ par habitation pour l'année 2016, de 2,00\$ par habitation pour l'année 2017 et de 2,50\$ par habitation pour l'année 2018, sept (7) représentants d'associations de lacs ont voté pour contre quatre (4) représentants d'associations de lacs sur onze (11). La nouvelle proposition de cotisation est donc adoptée.

7. Levée de l'assemblée

Jean-Claude Drapeau appuyé de Danielle Delisle propose la levée de l'assemblée à 21h10.

PROCHAINE RÉUNION PUBLIQUE

Le 19 septembre 2016 à la salle Marcel Périard, 17 chemin du Manoir, Val-des-Monts